



## Avis d'ajournement de l'assemblée générale mixte du 4 juin 2012

Les actionnaires de la société Bricorama SA sont informés que l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire convoquée pour le 4 juin 2012 est ajournée.

En effet, constatant que le texte de la convocation adressée par courrier aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif est erroné, le conseil d'administration a décidé d'ajourner cette assemblée et de la reporter au 25 juin 2012 à 15 heures 30 au siège social : 21a Boulevard Jean Monnet, 94 357 VILLIERS SUR MARNE.

L'assemblée se prononcera sur l'ordre du jour et le texte des résolutions indiqués dans l'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°60 du 18 mai 2012, dans les Affiches Parisiennes n°59 du 18 mai 2012, et mis en ligne sur le site internet de la société.

Toutefois, en raison du texte erroné de la convocation adressée par courrier aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif, il est demandé aux actionnaires ayant donné pouvoir ou voté par correspondance pour l'assemblée initialement convoquée pour le 4 juin 2012, de bien vouloir renouveler leur pouvoir ou vote par correspondance.

**Contact :** *Christian ROUBAUD* - Tél. 01 77 61 55 09

[www.bricorama.fr](http://www.bricorama.fr)

Nyse Alternext ISIN : FR 000 0054421

**ALBRI**  
**LISTED**  
**NYSE**  
**ALTERNEXT**

**BRICORAMA**

Siège: Zac des Boutareines, 21 a boulevard Jean Monnet – 94357 VILLIERS SUR MARNE CEDEX  
Société Anonyme au capital social de 31.104.215,00 € - RCS CRETEIL 957 504 608 - APE 7010Z

[www.bricorama.fr](http://www.bricorama.fr)